

La lettre des PLP d'Aquitaine



Edito

Au nom du SE-UNSA, je souhaite une bonne rentrée à tous les PLP et contractuels des lycées professionnels, SEP, EREA et SEGPA d'Aquitaine. Divers changements s'opèrent dans nos établissements : réforme de la voie professionnelle avec mise en place de la co-intervention pour les Bac pro et les CAP, chef d'œuvre pour les CAP, nouveaux programmes et nouvelles grilles horaires pour les classes de secondes, mise en place de la 3^e prépa-métier. Tous ces chamboulements s'opèrent dans la précipitation et vont entraîner une surcharge de travail importante. Parfois, faute de DGH suffisante, des adaptations locales des textes sont faites. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des doutes sur certains horaires ! Nous pouvons vous aider à organiser des heures syndicales pour mieux comprendre le fonctionnement de votre établissement.

La réforme de la voie professionnelle a entraîné l'apparition d'UFA pour introduire un peu plus d'apprentissage dans nos établissements. Au SE-UNSA, nous refusons la mixité de public dans une même classe. Pourtant lors du comité de pilotage de labellisation des lycées des métiers, l'introduction de l'apprentissage a été le leitmotiv. Devant nos remarques sur la difficulté de la mise en place, nous avons entendu une inspectrice expliquer que l'on pouvait envoyer 5 heures les apprentis en autonomie dans les CDI !

Comment faire cohabiter dans une même classe, de la formation initiale, de l'apprentissage, de l'inclusion handicap et des EANA ? Même si les PLP pratiquent la pédagogie différenciée, il y a des limites à leurs compétences.

Laurent LAPEYRE
Responsable Académique PLP

Réforme de la voie pro : l'épreuve de vérité dès la rentrée

C'est une évidence, les professeurs de lycée professionnel sont inquiets et attendent avec une certaine fébrilité la mise en œuvre de la réforme de la voie pro.

Cette transformation d'ampleur a été initiée par le ministre de l'Éducation nationale mais l'adhésion des personnels ne pourra se faire qu'à certaines conditions.



[L'article](#)

Comment la réforme de la voie professionnelle se met-elle en place dans votre établissement ?

La rentrée 2019 est marquée par la mise en œuvre de la réforme de la voie pro. Après les journées de rentrée, les professeurs de lycée professionnel demeurent perplexes et attendent avec une certaine (...)

[Complétez l'enquête](#)



Disponibilité : des changements pour l'avancement et le renouvellement

Les droits à avancement, les conditions de renouvellement et la limitation liée à l'engagement de servir pour les collègues en disponibilité évoluent.

Les collègues en disponibilité (de droit pour élever leur enfant, donner des soins à un proche, suivre leur conjoint, convenances personnelles ou études), qui exercent une activité professionnelle (minimum 600 H), bénéficieront du maintien de leurs droits à avancement.

[L'article](#)



Une formation obligatoire pendant les vacances : pour tous ?

Après une entrée fracassante en avril, une sortie par la porte en mai et une entrée par la fenêtre en juin, le texte sur la formation obligatoire pendant les vacances scolaires est sorti un dimanche de septembre. Qui sera obligé, ou pas, de faire quoi et quand ?



[Article](#)

Suis-je éligible à un rendez-vous de carrière en 2019-2020 ?

Je suis au 6^e échelon ...

Je suis au 8^e échelon...

Je suis au 9^e échelon...

Suis-je éligible à un rendez-vous de carrière pour cette année scolaire 2019-2020 ?

[Le SE-Unsa répond à votre question :](#)



[Article](#)

Pas de comité d'entreprise, le SE-Unsa vous l'offre

Rejoignez le SE-UNSA !



Chaque année, plusieurs centaines de collègues font confiance aux élus représentants du personnel SE-UNSA et font appel à nous : renseignements divers, suivis de dossiers, vérifications de barèmes pour l'avancement, le mouvement, etc ... Le SE-UNSA se déplace à la rencontre des collègues le plus souvent possible et sur demande.

[Rejoignez-nous](#)

[Adhésion directement en ligne !](#)

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Evelyne FAUGEROLLE
Secrétaire Académique
Elue au CTA
Elue au CHSCTA

Collège Les Lesques à
LESPARRE

Laurent LAPEYRE
Responsable académique PLP
Elu au CTA
Elu à la CAPA des PLP

L.P. J de Romas NERAC

Catherine AMBEAU
Elue à la CAPA et CAPN des PLP
Responsable Académique
"Entrant.e.s dans le métier"

LP Ph. de Gerde à PESSAC

Fouzia ZNOUBA
Elue à la CAPA des PLP

LP La Morlette à CENON

Yamina AZZOUG
Elue à la CAPA des PLP

SEP du LPO A. Dussolier à
NONTRON

Bruno CADORÉ
Responsable Contractuels

L.P. Les Iris à LORMONT

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de
Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Tel : 05 57 59 00 20
Mail : ac-bordeaux@se-unsas.org
Site internet : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsas.org